

Éditorial du président

Le passé construit l'avenir



Les journées du patrimoine sont une machine à remonter le temps. Les monuments ou simples ouvrages témoins d'une époque comme les moulins et lavoirs sont des passeurs de mémoire. Vivants grâce à l'action des pouvoirs publics, du travail bénévole des associations et du soutien d'acteurs privés, ils nous permettent de mettre en perspective notre temps et de penser l'avenir, je pense en particulier à l'impératif d'un développement durable. C'est pourquoi, ces journées s'adressent aussi bien aux adultes qu'aux enfants. Bonnes visites !

Jean-Paul MICHEL

Dans ce numéro

Conseil communautaire



Les principales délibérations de la séance de lundi avec notamment deux sites de Ferrières déclarés d'intérêt communautaire. *Page 2*

Journée de la mobilité



Samedi après-midi, Marne et Gondoire vous convie à essayer les différents services de mobilité disponibles sur son territoire. *Page 5*

Journées du patrimoine



Sites ouverts au public, expositions, spectacles, livret-jeu pour les enfants : consultez le programme. *Page 4*

Si Ferrières m'était conté



Histoire et actualité du château de Ferrières désormais situé en Marne et Gondoire à la faveur de l'intégration de Ferrières-en-Brie en juillet dernier. *Page 6*

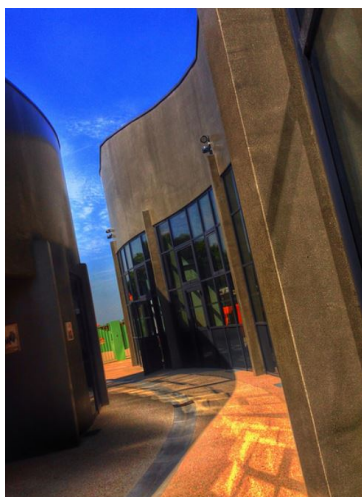
Séance du 11 septembre

Deux sites de Ferrières déclarés d'intérêt communautaire



La maison de la nature

Inaugurée en septembre 2014, la maison de la nature de Ferrières-en-Brie devient un équipement intercommunal. Situé à la jonction entre la forêt de Ferrières, la vallée de la Brosse et les espaces urbains, cet édifice est un outil pédagogique de sensibilisation à la protection de l'environnement. Les vastes salles sont utilisées par la mairie et des associations pour des animations, formations et échanges. En forme de tertre et en partie végétalisé, percé d'une allée sinueuse séparant bureaux et salles, ce bâtiment de 330 m² à l'architecture très étudiée se veut «une porte ouverte vers la forêt». Après le moulin Russon et le moulin de Belle-Assise, Marne et Gondoire et son office de tourisme intercommunal complètent ainsi leurs équipements pédagogiques au service du public et des scolaires.



Le parc de la Taffarette

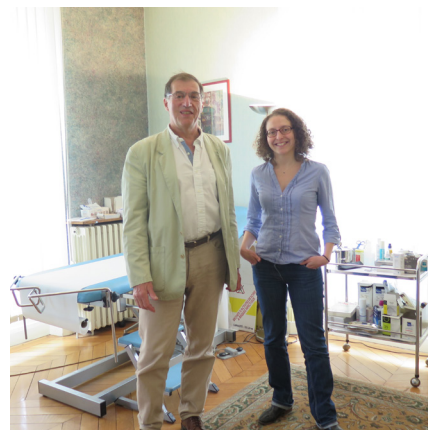
Cet étang et ses abords, qui dépendaient autrefois du château, constituent un lieu de loisirs et de détente prisé des habitants du secteur que ce soit pour se promener sur les allées récemment réaménagées, pique-niquer sur la pelouse, pêcher ou jouer sur le city-stade attenant. Ce site de 5 hectares a également un rôle dans les continuités écologiques, entre forêt et espace ouverts. L'étang lui-même est sur le cours du ru de l'Abîme, qui devient à l'aval le ru de la Brosse, et constitue ainsi un élément de la trame bleue du territoire.

Le chemin de la Butte de Vaux qui part de l'étang vers la vallée de la Gondoire est également déclaré d'intérêt communautaire afin de compléter le maillage de liaisons douces intercommunales.



La santé publique, nouvelle action intercommunale

L'intérêt communautaire en matière d'action sociale est ciblé sur la santé. La possibilité pour l'intercommunalité de développer des maisons de services aux publics à la demande des communes est également ouverte.



Les travaux de la maison de santé intercommunale située à Lagny-sur-Marne démarrent d'ici la fin d'année.

La communauté d'agglomération se voit confier la compétence «Action sociale d'intérêt communautaire». L'action intercommunale se concentrera sur les enjeux de santé publique, en particulier le remplacement des médecins partant en retraite. Marne et Gondoire s'attachera à la réalisation de trois objectifs : rendre le territoire attractif pour les professionnels de santé et faciliter l'accès aux soins en développant pour cela des centres d'exercice pluridisciplinaires, participer à la coordination des acteurs de santé en encourageant une gouvernance locale et mener des actions de prévention dans des domaines tels que l'hygiène bucco-dentaire, l'obésité infantile et le dépistage des maladies chroniques. Si la santé nécessite un plan d'action intercommunal, certaines questions sociales nécessitent une très grande proximité avec

les publics. C'est pourquoi les communes conservent leurs prérogatives dans le domaine social, par le biais des CCAS notamment et en lien avec le Département. Pour renforcer cette action de proximité, la communauté d'agglomération pourra intervenir pour créer des maisons de services au public. Issues de la loi Notre d'août 2015, celles-ci combinent présence humaine et outils numériques pour accompagner l'usager dans ses démarches administratives de la vie quotidienne : prestations sociales ou d'accès à l'emploi, transports, prévention santé, énergie, services postaux. Il en existe pour l'instant une labellisée à Lagny-sur-Marne. Ses locaux sont situés à proximité immédiate d'Orly parc, quartier prioritaire de la politique de la ville. Cet équipement a été inauguré par la ville et les services de l'État le 22 avril.

Défense incendie

Les communes ont la responsabilité des points d'eau utilisés par les pompiers, tels que les bouches d'incendie. Ces points nécessitent un débit et une pression importantes, ce qui induit le renforcement des réseaux d'eau potable sous-dimensionnés. Les communes décident de transférer cette compétence à la communauté d'agglomération qui, ayant déjà la responsabilité de l'eau potable et de l'assainissement, pourra mener un plan d'ensemble et mutualiser les coûts.

AGENDA DU WEEK-END

Journées européennes du patrimoine

Bussy-Saint-Georges

Bal Guinguette (sam. 18h)

Moulin Russon (moulin à eau) rencontre avec les meuniers et vente de farine (sam. et dim. de 15 h à 18 h)

Coteaux de la Brosse, explications et jeu sur la conduite de la vigne (sam. et dim. 10 h à 17 h)

Église Notre Dame du Val, 20^e siècle, visite libre (sam. de 10 h à 19 h)

Esplanade des religions (horaires variables selon les lieux de culte)

Bussy-Saint-Martin

Église Saint Martin (médiévale) visite libre, exposition de croquis de l'artiste Katalin Bereczki (dim. 10h 30 à 19 h), contes en musique (dim. 16 h 30)

Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier visite historique, création d'un carnet de voyage sur réservation, à partir de 6 ans (sam. 14 h à 16 h 30)

Gouvernes

Église Saint Germain de Paris (13^e siècle) visite libre (sam. et dim. de 10 h à 18 h), ouverture exceptionnelle de la chapelle des catéchismes avec visite commentée des peintures murales (sam. et dim. de 17 h à 18 h)

Exposition de voitures anciennes devant l'église et initiation à la prise de vue (dim. 10h 30 - 16 h 30)

Lavoir, expositions du travail documentaire des élèves d'élémentaire (sam. et dim. de 10h 30 à 18 h), retrait du livret du jeu de piste «Le patrimoine de Gouvernes»

Lavoir dit «de Guermantes», découverte commentée (sam. de 15 h 30 à 17 h)

Jossigny

Église Sainte Geneviève (13^e siècle) visite libre (sam. et dim. 7 h 30 à 17 h)

Moulin de Belle Assise, moulin à vent, visite commentée toutes les 45 minutes, ins-

criptions sur place (dim. 14 h 30, 15 h 15, 16 h, 16 h 45, 17 h 30), lecture de contes (dim. 15 h et 16 h, nombre de places limité)

Lagny-sur-Marne

Église Notre Dame des ardent (13^e siècle) visite commentée, livret-jeu à partir de 10 ans à disposition sur place (dim. 14 h), découverte commentée du grand orgue (16 h 30 à 18 h)

Temple protestant (20^e siècle) exposition sur les 500 ans de la Réforme (sam. et dim. 14 h à 19 h)

Hôtel de ville (ancienne abbaye) visite libre avec livret de visite, exposition d'œuvres de Fernando Costa réalisées à partir de panneaux de signalisation, exposition de l'Amicale philatélique et du Cercle de généalogie de la Brie (sam. et dim. 10 h à 12 h et 14 h à 18 h)

La Tannerie, 18 rue Marthe Aureau
Exposition de peintures de 2 artistes exerçant à la Tannerie (sam. et dim. 14 h à 19 h)

Musée Gatien-Bonnet, 8 cour Pierre Herbin
visite libre (sam. et dim. 14 h à 18 h)

Rues commerçantes de Lagny, Pomponne, Thorigny, parcours artistique chez les commerçants (sam.)

Place de la Fontaine, *Lagny s'illumine* (sam. 21 h)

Spectacle d'escalade sur les façades anciennes du centre-ville (dim. 15 h 30 à 16 h 30)

Lesches

Église Notre Dame : découverte des 253 peintures murales en présence de l'artiste (dim. 14 h à 18 h)

Saint-Thibault-des-Vignes

Église Saint Jean Baptiste, visite commentée, visites extérieure exceptionnelle dans le parc du château (sam. et dim. 10 h à 18 h)



Journées européennes du patrimoine : les petits plus

Pour les enfants

Un livret-quiz...

Les enfants, il va falloir ouvrir l'œil ! L'office de tourisme vous propose un livret contenant 38 photographies de détails du patrimoine de nos communes. Objectif : trouver parmi les 3 réponses proposées où se trouve chacun d'eux. Heureusement à l'impossible nul n'est tenu et 10 bonnes réponses suffiront pour avoir droit à un petit cadeau à l'Office de tourisme ! Le livret «Sur la piste des détails du patrimoine» est disponible à l'office de tourisme.

...puis un concours de poésie

Pour les journées du patrimoine, la région organise le concours Patrimoines en poésie ! Les 8-12 ans sont invités à rédiger un poème, en vers ou en prose, sur leur monument ou œuvre préféré. Nombreux lots à gagner. Dépôt des poèmes au musée Gattien Bonnet ou à l'Office de tourisme.

Bonnes vibrations avec Baludik

Pour allier technologie et promenade bucolique, téléchargez sur votre smartphone l'application Baludik, partenaire de l'Office de tourisme. Votre téléphone vibrera et vous délivrera des informations lorsque vous arrivez aux différents points d'intérêt.

5 promenades proposées : «Vieux village» à Bussy-Saint-Saint-Georges, «Mission bestiaire» et «peintres du 19^e siècle» à Lagny, «balade des 4 clochers» dans la vallée de la Gondoire et «les bords de Marne autrefois» au départ de Lagny.

Renseignements auprès de l'office de tourisme

**2, rue du chemin de fer, Lagny-sur-Marne,
tél. : 01 64 02 15 15**

Et vous, comment bougez-vous ? Samedi de 14 h à 18 h



Laboratoire de la voiture électrique en location hors centres-villes, la communauté d'agglomération participe à la semaine européenne de la mobilité. Samedi après-midi, venez découvrir l'ensemble des services disponibles pour vos déplacements et les solutions pour réduire votre empreinte carbone.

Animations : test de véhicule électrique, élaboration participative d'une carte des temps de parcours à pied et à vélo, atelier de petites réparations et conseils pour la pratique du vélo, prêt gratuit de vélos et tests de vélos à assistance électrique.

Présentations : le service d'autopartage Clem (location courte durée de véhicule électrique, 38 stations en Marne et Gondoire), le réseau de bus Pep's et le service de transport à la demande Plus de Pep's, le métro automatique Grand Paris Express, le schéma directeur des liaisons douces de Marne et Gondoire.

Square Paul Tessier à Lagny-sur-Marne

Le château de Ferrières

Le «paquebot dans la forêt», comme l'appelait Guy de Rothschild, connaît aujourd'hui une nouvelle destinée.



«En 1829, mon arrière-grand-père, James de Rothschild, avait acheté la propriété de Ferrières aux héritiers de Fouché, ministre de Napoléon I^{er}. Il n'y avait alors qu'un petit château bâti au bord d'un étang, et quelques terres que James agrandit par des acquisitions successives. Déjà riche, il décida de bâtir sur ce domaine une demeure qui fût à la hauteur de sa réussite et de ses ambitions sociales, le symbole même d'une revanche à peine imaginée par l'enfant du ghetto. James commença par planter un nouveau parc, bâtit des fermes, assécha les terres... Selon l'*Illustrated London News*, son domaine devint bientôt "la ferme modèle de toute la France".» Ces mots sont de Guy de Rothschild, qui a consacré un chapitre entier de son autobiographie* à cette demeure qui marqua si fortement son enfance.

Le nouveau château fût construit de 1855 à 1859. C'est le célèbre paysagiste et architecte anglais Joseph Paxton qui l'édifia. Parti de rien comme James, il avait notamment construit le Crystal Palace de Londres. Le grand hall s'élevant sur deux étages, la décoration réalisée par le peintre Eugène Lami,

les collections d'objets d'arts, le confort du château peu commun pour l'époque et les feux multicolores du parc à l'anglaise de 400 hectares faisaient forte impression sur ses nombreux hôtes, dont Napoléon III qui s'y rendit en 1862. Cette visite de l'empereur chez «le roi de la banque» donnera une nouvelle dimension au château. 8 ans plus tard Bismarck le réquisitionne et y refusera le traité de paix français. En 1940, le château est de nouveau occupé et ses collections pillées tandis que Guy de Rothschild, privé de sa nationalité par Vichy rejoint la résistance. Le château demeurera inhabité jusqu'en 1959 avant que le baron et sa femme Marie-Hélène ne le remettent en état. Le couple fera finalement don d'une partie du domaine en 1975, dont le château, aux Universités de Paris pour y installer un centre d'études intellectuelles, scientifiques et artistiques mais le projet n'aboutira pas au grand regret de Guy. Si bien qu'en 2012, 5 ans après son décès à Ferrières, sa famille fait don du château (après radiation amiable de la première donation) à la commune qui lui inventera un nouveau destin.

* *Les surprises de la fortune*. Michel Lafon, 2002



ZOOM SUR LE CHÂTEAU DE FERRIÈRES



Mireille Munch
maire de Ferrières-en-Brie



«Un patrimoine pérennisé»



«Je travaillais au cabinet du recteur de l'académie de Paris Robert Mallet quand le baron Guy de Rothschild a fait don du château à la chancellerie des universités. Je suis finalement devenue conservatrice du site. Parallèlement, j'ai été élue conseillère municipale en 1989 puis maire de Ferrières en 1992. Lorsque la famille Rothschild nous a fait don du château en 2012, je souhaitais en faire un musée des arts de la table mais cela n'a pu se faire. Khalil Khater, le président du groupe Accelis qui possède l'hôtel Paxton dans notre commune, m'a alors proposé d'en faire une école de la gastronomie et de l'hôtellerie. Nous avons longuement étudié avec le conseil municipal précédent ce projet innovant, dans le plus grand secret. La rénovation intérieure et extérieure qui a

démarré en 2014 a été menée par 150 entreprises à un rythme intensif. L'opération a été entièrement financée par l'investisseur qui a déboursé 14 millions d'euros pour cela et assure aujourd'hui toutes les charges dont l'entretien des 150 hectares d'espaces verts. Le patrimoine de notre commune est ainsi maintenu et mis en valeur sans rien coûter au contribuable, ce qui est particulièrement rare. Il apporte même des rentrées fiscales à la collectivité. L'école a pu y ouvrir en septembre 2015. Son activité orientée vers la jeunesse et l'excellence peut devenir un exemple européen et constitue une renaissance pour ce château. J'y organise une visite pour les habitants de Ferrières le 1^{er} octobre prochain.»





«Devenir l'école préférée des professionnels»

Pierre Frangieh

Directeur général adjoint
de l'École Ferrières



Pourquoi avoir créé une «école de l'excellence à la française» ?

Pour notre chef d'établissement, Khalil Khater, la question majeure était : «pourquoi recrute-t-on auprès de prestigieuses écoles étrangères, suisses notamment, les meilleurs professionnels de l'hôtellerie, de la gastronomie et du luxe ?» Ce sont trois domaines où le savoir-faire français est reconnu dans le monde entier. Notre objectif est que notre école devienne la préférée des professionnels en réunissant ces trois composantes.

Quelle est la spécificité de votre école ?

Dans l'écrin du château de Ferrières, nos étudiants sont en immersion dans un éco-système unique qui leur permet de pratiquer tous les aspects de leur futur métier. Ils découvrent comment fonctionnent nos restaurants, le gastronomique et le bistrot gourmet que nous avons ouverts dans le château, l'hôtel 4 étoiles Paxton situé à proximité le bâtiment pédagogique de 3500 m², l'atelier œnologique, la boutique ou encore la cafétéria étudiante. Le cursus comprend de nombreuses heures consacrées aux langues et à la culture de l'hospitalité, de la gastronomie, du digital et du management. Mais surtout nos élèves bénéficient de l'enseignement de grands professionnels et de stages dans des grands hôtels et palaces.

Notre chef exécutif pour la gastronomie est meilleur ouvrier de France 2000 et ancien chef de l'Intercontinental à Paris. Nous proposons aussi des formations courtes de 8 mois pour les personnes qui souhaitent se reconverter dans la gastronomie et la pâtisserie ou se perfectionner.

Quels sont vos projets ?

Nous accueillons cette année 150 élèves, contre 32 à l'ouverture en 2015. Notre objectif est de parvenir à 1200 élèves car nous sommes dans un secteur très porteur en termes d'emploi. Pour cela, nous développons de nouveaux équipements en face du domaine dont une résidence étudiante de 250 logements qui sera prête courant 2018. Les prochains bâtiments devraient être livrés en 2020. Ce sera alors un véritable campus international car nous avons 30 % d'étudiants étrangers.

Qui peut postuler à votre école ?

Pour le Bachelor, (qui délivre une équivalence licence professionnelle en partenariat avec l'université Paris Est Marne-la-Vallée) le recrutement se fait au niveau bac sur dossier et après un test en ligne. Les frais de scolarité sont de 18 000 euros par an. Toutefois, des bourses de nos partenaires et des prêts préférentiels sont délivrés.